

QUESTION ECRITE

Auteur Kevin Follonier (suppl.), UDC
Objet Ligne à très (trop?) haute tension (THT)
Date 08.09.2015
Numéro 28

Le Département des transports, de l'équipement et de l'environnement (DTEE), par l'intermédiaire de Monsieur Toni Arborino, a demandé une étude sur la faisabilité de la mise sous terre des lignes à très haute tension: synergie avec plan d'aménagement de la 3^{ème} correction du Rhône, tronçon Chamoson-Chippis. Celle-ci a été réalisée par les bureaux KBM, Schnyder, ETEC et BEG.

Conclusion

Quel est le contenu et les conclusions de cette étude?